

Communiqué de presse

NOMINATION

Le président de l'Assemblée nationale nommé à nouveau Maya Bacache au collège de l'Arcep

Paris, le 8 janvier 2021

Le Président de l'Assemblée nationale, Richard FERRAND, a décidé de nommer Mme Maya BACACHE, membre de l'Autorité de régulation des communications électroniques, des postes et de la distribution de la presse (ARCEP), à compter du 7 janvier 2021. Celle-ci avait été nommée par le Président de l'Assemblée nationale en remplacement de Mme Martine LOMBARD, démissionnaire, à compter du 1er octobre 2019 pour la durée du mandat restant à courir ([voir le communiqué de l'Arcep du 20 septembre 2019](#)).



Maya BACACHE, diplômée de l'École normale supérieure (Ulm), agrégée de sciences économiques et sociales, et docteur en sciences économiques, était professeur de sciences économiques à Telecom Paris. Elle a été membre du CAE (Conseil d'analyse économique), du COE (conseil d'orientation pour l'emploi) et du CSA Lab. Elle a également été membre de la commission consultative des communications électronique et membre du haut conseil des finances publiques. Elle est chercheur associée au laboratoire CNRS-I3 et au Cepremap. Ses sujets de recherche sont d'une part les politiques publiques et la réforme de l'Etat et d'autre part l'innovation et l'économie du numérique.

Le collège de l'Arcep se félicite de cette nouvelle nomination.

Le collège de l'Arcep comprend sept membres : un.e président.e, dont la nomination est en cours, Serge Abiteboul, Maya Bacache, Joëlle Cottenye, Emmanuel Gabla, Monique Liebert-Champagne, François Lions. Trois d'entre eux, parmi lesquels son président, sont désignés par le Président de la République. Les quatre autres sont respectivement désignés par le président de l'Assemblée Nationale et le président du Sénat.

Nommés pour une durée de six ans, les membres du collège de l'Arcep sont irrévocables et non renouvelables.

Documents associés :

[Le communiqué de presse de la présidence de l'Assemblée nationale](#)

[En savoir plus sur le collège de l'Arcep](#)

A propos de l'Arcep - L'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes, arbitre expert et neutre au statut d'autorité administrative indépendante, est l'architecte et la gardienne des réseaux d'échanges internet, télécoms fixes, mobiles et postaux en France.

Contact presse

Anne-Lise Lucas
Anne-Lise.LUCAS@arcep.fr
Tél. : 01 40 47 71 37

Suivez l'ARCEP

 www.arcep.fr
 [@ARCEP](https://twitter.com/ARCEP)  Facebook
 LinkedIn  Dailymotion

Abonnez-vous

Flux RSS
Lettre électronique
Listes de diffusion